



COMMUNIQUE DE PRESSE DE CLAUDE CAZABAT - MAIRE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Mardi 17 mars 2020

J'ai souhaité communiquer aujourd'hui sur la situation concernant la crise sanitaire qui frappe le pays, et sur les mesures prises par la Mairie de Bagnères-de-Bigorre dans les cadre des pouvoirs de police administrative générale du Maire (article L2212-2 al 5 du code général des collectivités territoriales) qui prévoit « le soin de prévenir par des précautions convenables et de faire cesser par la distribution des secours nécessaires les maladies épidémiques et contagieuses..., de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours ».

Dès le vendredi 13 mars au matin, suite à l'intervention télévisée du Président de la République du jeudi 12 mars au soir, une cellule de crise a été réunie à la Mairie autour de la Directrice Générale des Services afin de rendre opérationnelles les mesures préconisées pour le lundi 16 mars au matin.

Les mesures préconisées par le Premier Ministre le 13 mars ont été d'application immédiate (pas de regroupement de plus de 100 personnes) : annulation de tous les spectacles et concerts, suspension provisoire du marché du samedi 14 mars.

Le Premier Ministre a annoncé le 14 mars au soir la fermeture de tous les commerces non - alimentaires à minuit.

Toutes les décisions que j'ai prises dans le cadre du pouvoir de police administrative générale du Maire l'ont été dans le respect des directives nationales ou des notes transmises par les services préfectoraux afin de « freiner la propagation du virus ».

Les services de la Mairie sont fermés afin que les personnels restent au foyer (mesures de confinement).

Afin d'éviter les déplacements de nos concitoyens, un accueil téléphonique mairie : 05 62 95 08 05 ou par mail : cabinet.maire@ville-bagneresdebigorre.fr a été mis en place.

Pour le CCAS, il faut appeler le 05 62 91 06 41. L'élue en charge du CCAS et l'équipe du CCAS seront disponibles immédiatement.

Pour la Maison France Services (ex-MSAP), les services techniques ou les espaces verts, il faut appeler le numéro de la Mairie : 05 62 95 08 05

Pour les personnels de la Ville et de la CCHB :

- Le télétravail a été largement favorisé
- Une permanence téléphonique et du présentiel ont été définis
- Les agents qui sont dans leur foyer doivent se rendre immédiatement disponibles sur appel téléphonique

- Les agents à risque (Haut Conseil de la Santé Publique) ont été identifiés afin de rester au foyer
- Les services marchés publics et comptabilité fonctionnent normalement pour régler sans attendre les factures des entreprises
- La police municipale assure une mission de surveillance sur la voirie et de prévention si nécessaire.
- J'ai décidé **que le stationnement serait gratuit à compter de ce jour.**
- Le SYMAT assure la collecte ordures ménagères normalement mais les déchetteries seront fermées.
- L'abattoir est ouvert.
- La cuisine centrale, le portage des repas est assuré avec renfort de personnel si nécessaire
- Les crèches, écoles et centre de loisirs sont ouverts pour les enfants du personnel soignant.
- Le marché du samedi matin le 21 mars sera ouvert (place des Halles, médiathèque et Coustous)
- La navette ville est maintenue (le mercredi toute la journée et le samedi matin pour le marché)

Les déplacements devant être limités, une attestation de déplacement dérogatoire est nécessaire. Vous pouvez en disposer via internet ou dans les commerces alimentaires dans lesquels la Mairie en a livrés.

J'ai pu constater dès aujourd'hui que les directives nationales données par le Président de la République le 16 mars au soir étaient respectées par les Bagnérais et les Bagnéraises.

Je tiens à remercier les élus et les personnels qui m'épaulent dans la mise en œuvre de toutes ces mesures, ainsi que les personnels soignants et toutes les équipes de travail de la mairie et de la Communauté des Communes pour leur implication dans l'application des mesures recommandées.

Je sais que je peux compter sur le civisme de tous les citoyens. En vous protégeant, vous protégez mieux tous ceux qui vous sont proches.

Bon courage à tous et à toutes.

Le Maire,
Claude CAZABAT